

**BAPTISIA TINCTORIA  
POUR PRÉPARATIONS HOMÉOPATHIQUES**

**BAPTISIA TINCTORIA  
POUR PRÉPARATIONS HOMÉOPATHIQUES**

**Baptisia tinctoria ad praeparationes homoeopathicas**

DÉFINITION

Organe souterrain, séché, de *Baptisia tinctoria* (L.) R. Br. (*Sophora tinctoria* L.).

CARACTÈRES

Caractères macroscopiques et microscopiques décrits aux identifications A et B.

IDENTIFICATION

A. L'organe souterrain de *baptisia tinctoria* est constitué d'une courte souche rhizomateuse brunâtre de 1 cm à 2 cm d'épaisseur environ ; la partie inférieure est prolongée par d'abondantes racines cylindriques de 20 cm à 30 cm de longueur et de 2 mm à 5 mm de diamètre environ, accompagnées de nombreuses racines secondaires minces ; la partie supérieure présente des restes de bourgeons et de tiges. La cassure est fibreuse. L'écorce généralement épaisse, blanchâtre, se détache facilement du cylindre central. Celui-ci est jaunâtre avec de minces rayons médullaires.

La racine possède une section jaune clair.

B. Réduisez le *baptisia* en poudre (355). La poudre est brune. Examinez au microscope en utilisant de la *solution d'hydrate de chloral R*. La poudre présente les éléments suivants : fragments de suber à cellules polyédriques ; fragments de parenchyme cellulosique ; amas de fibres nacrées, allongées et à parois régulièrement épaissies ; fragments de tissu ligneux composés de vaisseaux de bois, à ornements réticulés ou ponctués, et de parenchyme ligneux dont les cellules sont légèrement et régulièrement lignifiées et ponctuées. Examinez au microscope en utilisant une solution de *glycérol R* à 50 pour cent V/V. La poudre présente de petits grains d'amidon réniformes, ovoïdes ou oblongs.

C. Chromatographie sur couche mince (2.2.27).

*Solution à examiner.* A 3 g de drogue pulvérisée (355), ajoutez 30 mL d'*éthanol à 65 pour cent V/V R*. Chauffez à reflux à 60 °C pendant 15 min. Laissez refroidir. Filtrez.

*Solution témoin.* Dissolvez 5 mg de *scopolétine R*, 5 mg d'*ombelliférone R*, 10 mg de *bergaptène R* et 10 mg de *cytisine R* dans 40 mL d'*éthanol à 96 pour cent R*.

*Plaque : plaque au gel de silice pour CCM R.*

*Phase mobile : ammoniacque concentrée R, éthanol à 96 pour cent R, toluène R, acétone R (2:6:15:20 V/V/V/V).*

---

*Les prescriptions générales et les monographies générales de la Pharmacopée européenne ainsi que le préambule de la Pharmacopée française s'appliquent.*

*Dépôt* : 40 µL, en bandes.

*Développement* : sur un parcours de 10 cm.

*Séchage* : à l'air.

*Détection A* : examinez en lumière ultraviolette à 365 nm.

*Résultats A* : voir ci-dessous la séquence des bandes fluorescentes présentes dans les chromatogrammes obtenus avec la solution témoin et la solution à examiner. Par ailleurs, d'autres bandes fluorescentes de faible intensité peuvent être présentes dans le chromatogramme obtenu avec la solution à examiner.

Haut de la plaque	
Bergaptène : une bande bleu-vert	Une bande bleu-vert
-----	Une bande gris-vert
Ombelliférone : une bande bleu clair	Une bande bleu intense
-----	Une bande bleu-vert
Scopolétine : une bande bleu clair	-----
	Une bande bleutée
<b>Solution témoin</b>	<b>Solution à examiner</b>

*Détection B* : pulvérisez la *solution d'iodobismuthate de potassium R*. Examinez à la lumière du jour.

*Résultats B* : voir ci-dessous la séquence des bandes présentes dans les chromatogrammes obtenus avec la solution témoin et la solution à examiner. Par ailleurs, d'autres bandes de faible intensité peuvent être présentes dans le chromatogramme obtenu avec la solution à examiner.

Haut de la plaque	
-----	Une bande orangée
-----	-----
Cytisine : une bande orangée	Une bande orangée (cytisine)
<b>Solution témoin</b>	<b>Solution à examiner</b>

## ESSAI

**Perte à la dessiccation** (2.2.32) : au maximum 10,0 pour cent, déterminé à l'étuve à 105 °C, pendant 2 h, sur 1,0 g de drogue pulvérisée (355).

**Cendres totales** (2.4.16) : au maximum 5,0 pour cent, déterminé sur 1,0 g de drogue pulvérisée (355).

**Cendres insolubles dans l'acide chlorhydrique** (2.8.1) : au maximum 2,5 pour cent, déterminé sur 1,0 g de drogue pulvérisée (355).

*Les prescriptions générales et les monographies générales de la Pharmacopée européenne ainsi que le préambule de la Pharmacopée française s'appliquent.*

**SOUCHE****DÉFINITION**

Teinture mère de *baptisia tinctoria* préparée à la teneur en éthanol de 65 pour cent V/V, à partir de l'organe souterrain séché de *Baptisia tinctoria* (L.) R. Br., selon la technique générale de préparation des teintures mères (voir la monographie *Préparations homéopathiques (1038)* et la Précision complémentaire de l'Autorité française de Pharmacopée).

**CARACTÈRES**

Aspect : liquide brun-orangé.

**IDENTIFICATION**

Chromatographie sur couche mince (2.2.27).

*Solution à examiner.* Teinture mère.

*Solution témoin.* Dissolvez 5 mg de *scopolétine R*, 5 mg d'*ombelliférone R*, 10 mg de *bergaptène R* et 10 mg de *cytisine R* dans 40 mL d'*éthanol à 96 pour cent R*.

*Phase mobile :* ammoniacque concentrée R, éthanol à 96 pour cent R, toluène R, acétone R (2:6:15:20 V/V/V/V).

*Dépôt :* 40 µL, en bandes.

*Développement :* sur un parcours de 10 cm.

*Séchage :* à l'air.

*Détection A :* examinez en lumière ultraviolette à 365 nm.

*Résultats A :* voir ci-dessous la séquence des bandes fluorescentes présentes dans les chromatogrammes obtenus avec la solution témoin et la solution à examiner. Par ailleurs, d'autres bandes fluorescentes de faible intensité peuvent être présentes dans le chromatogramme obtenu avec la solution à examiner.

<b>Haut de la plaque</b>	
Bergaptène : une bande bleu-vert	Une bande bleu-vert
-----	Une bande gris-vert
Ombelliférone : une bande bleu clair	----- Une bande bleu intense
-----	Une bande bleu-vert
Scopolétine : une bande bleu clair	----- Une bande bleutée
<b>Solution témoin</b>	<b>Solution à examiner</b>

*Les prescriptions générales et les monographies générales de la Pharmacopée européenne ainsi que le préambule de la Pharmacopée française s'appliquent.*

**2004.**

*Détection B* : pulvérisez la solution d'iodobismuthate de potassium R. Examinez à la lumière du jour.

*Résultats B* : voir ci-dessous la séquence des bandes présentes dans les chromatogrammes obtenus avec la solution témoin et la solution à examiner. Par ailleurs, d'autres bandes de faible intensité peuvent être présentes dans le chromatogramme obtenu avec la solution à examiner.

<b>Haut de la plaque</b>	
----- -----	Une bande orangée  ----- -----
Cytisine : une bande orangée	Une bande orangée (cytisine)
<b>Solution témoin</b>	<b>Solution à examiner</b>

#### ESSAI

**Éthanol** (2.9.10) : 60 pour cent V/V à 70 pour cent V/V.

**Résidu sec** (2.8.16) : au minimum 1,0 pour cent m/m.

---

*Les prescriptions générales et les monographies générales de la Pharmacopée européenne ainsi que le préambule de la Pharmacopée française s'appliquent.*